



Le Canard libéré N°42



Droit de réponse ! au CSE de juin 2025.

Préambule :

La plupart des salariés n'ont pas lu la convention collective, ni l'accord d'entreprise, encore moins le règlement du CSE, pas plus que les règles de gestions des CSE mails.

Conclusion vous pouvez les enfumer facilement le jeudi.

Rappel :

Le 1^{er} comité d'entreprise L'UNSA, FO membre du bureau ne pratiquait pas la discrimination lors de l'élaboration des questions mises à l'ordre du jour.

Cela fait 10 ans que vous refusez d'inscrire nos questions ! **droit et liberté d'expression dans l'accord d'entreprise.**

Comment fonctionne le budget ASC :

Cet argent vient de l'entreprise en fonction de la masse salariale avec une distribution en % conformément au C.T.

1. Le code du travail donne le droit de basculer l'argent du fonctionnement (un certain %) vers les activités sociales après chaque élection (2019 et 2024) pas de miracle de votre part.
2. **2024 ACA** verse aux ASC conformément au C. T, 253 000€. Le calcul de la valeur du CSE- mails 28€ X 12 mois X N° de salariés '650' cela fait 218 400€.
Le delta 253 000€ moins 218400€ = 34 600€ cela et pour LUNA PARK, Mariage, Naissance autre...
Ce rajoute 5195€ perte des tickets resto +500€ les salaires qui ont quitté l'entreprise. [Lire le Protocole relatif aux Règles de Gestion.](#)
3. Le S du CSE tient des propos en page 6 qui ne s'appuie sur rien (enfumage), en revanche L'UNSA respect la loi, le budget de fonctionnement ne peut être utilisé pour n'importe quoi ! Il nous semble que vous pouvez le faire sans nous si cela est légal, pourquoi vous ne l'avait pas fait ! Bizarre ! Comme PONS PILATE vous vous lavez les mains.
4. Les actions sociales ont été mises en place il y a 17 ans avec l'UNSA et FO, les sommes placées ont fait l'objet d'un **VOTE**.
5. L'UNSA à déposer une plainte à la commission informatique et liberté contre vous, **plainte classée recevable. Là vous avez trouvé la marche arrière**, vous pratiquez l'amnésie collective.

Vous pouvez vous flatter d'être des magiciens.

6. 2024 et 2025 : vos frais de bouche à 44 euros sans perdre le ticket resto ! vous n'en parlez pas ?

Lire les règles de gestions du CSE que vous avez signé (35€) ! Si L'UNSA ne passe pas lire quelques pièces comptables...pas vu pas pris ! Avez-vous remboursé le trop-perçu ? Cela fait des mois que vous ne répondez PAS.

Vous avez reçu ma note frais repas à 13€, je ne suis toujours pas remboursé ! pas assez chère ?

Parlons aussi des PV transmis hors délais (15 jours max Lire le R.I du CSE page 7).

Il nous semble que la personne rémunérée par le CSE pour 800€ transmet sous 3 jours le projet de PV.
Quel jeu de dupe !

Bref ! il y a trop à dire ! L'UNSA continuera à être le contre-pouvoir !

Pour La liberté d'expression et la démocratie.

Merci aux salariés qui ont signé la pétition pour les 150€, les nantis ont refusé de transférer les 100k€ qui aurait permis d'avoir 150€ de bonus pour les vacances ou la rentrée scolaire.

unsazur@gmail.com

Copie inspection du Travail.